



« Rêver le Liban » Concours 2025 « Liban 2050 : Lettre à ma famille à l'étranger » Règlement

Article 1 : Présentation du concours

Pour la troisième année consécutive et dans le cadre du concours « Rêver le Liban », la Banque BEMO, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, L'Institut français du Liban, la Librairie Antoine et l'association Assabil lancent la nouvelle édition, sous le thème « **Liban 2050 : Lettre à ma famille à l'étranger** ».

Ce concours a pour objectif de redonner espoir aux jeunes Libanais en les invitant à découvrir et à se réappropriier, par le texte, le Liban d'hier et d'aujourd'hui afin de rêver le Liban de demain. Il est essentiel d'écrire la lettre en tant que citoyen responsable. Ce projet est une initiative d'éducation, de découverte de l'autre, et d'enracinement ou de ré-enracinement d'un public qui incarne le Liban de demain.

Article 2 : Catégories et Participants

Le concours est ouvert aux jeunes Libanais résidents et non-résidents, étudiants de l'enseignement supérieur et élèves des classes de seconde, première et terminale (âge maximum de participation: 25 ans). Chaque participant ne peut concourir qu'en soumettant une seule lettre. En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur qu'il est l'auteur de la lettre.

Article 3 : Thème du concours

Le thème du concours pour l'édition 2025 est "**Liban 2050 : Lettre à ma famille à l'étranger**". Les participants sont invités à rédiger une seule lettre en français, en arabe ou en anglais, en respectant ce thème.

Article 4 : Format de la lettre

La lettre soumise :

- Ne doit pas dépasser 9000 caractères (espaces compris), équivalant à environ 1 500 mots, avec une marge de 10 % en plus ou en moins.
- Les participants doivent indiquer leur nom, prénom, numéro de téléphone, adresse email et leur établissement de rattachement.
- Le texte devra être présenté sous format Word, papier A4. La police de caractère à utiliser est de préférence « Calibri », caractère 12 et interligne simple (non gras, non italique pour le texte).



La lettre est un genre épistolaire qui désigne un texte écrit adressé à un destinataire précis, réel ou fictif. Elle possède plusieurs caractéristiques :

- Présence d'un destinataire : Une lettre est toujours adressée à une personne spécifique, ce qui implique un ton personnel et souvent un dialogue implicite.
- Forme codifiée : Elle suit généralement une structure avec une formule d'appel (Cher ami, Mon très cher...), un corps de texte et une formule de clôture (Bien à vous, Affectueusement...).
- Subjectivité et intimité : Souvent écrite à la première personne, elle reflète les émotions, les pensées et les intentions de l'auteur.
- Dimension narrative et argumentative : Selon son but, elle peut raconter des événements (lettres autobiographiques), exprimer des idées (lettres philosophiques) ou défendre une cause (lettres ouvertes).

Article 5 : Soumission

Les lettres devront être soumises au plus tard le **30 avril 2025** à l'adresse suivante : reverleliban@bemobank.com Cette adresse peut également être utilisée pour poser des questions ou demander des renseignements.

Article 6 : Sélection des candidatures

Une pré-sélection peut être effectuée à l'avance au niveau des établissements scolaires et universitaires s'ils le souhaitent.

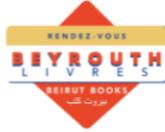
La sélection de la meilleure lettre dans les 3 langues pour chaque catégorie (universitaire / secondaire) sera effectuée par un jury composé de représentants des organisateurs, des partenaires, d'écrivains ou de journalistes.

Des critères spécifiques relatifs à la cohérence thématique, à l'émotion suscitée, à l'originalité et à l'impact global seront pris en compte dans le processus de notation.

Les délibérations du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines. Aucune contestation ne sera admise.

Article 7 : Cérémonie de Remise des Prix

Les résultats du concours seront annoncés lors d'une cérémonie qui se tiendra le **31 mai 2025**. Tous les participants, les partenaires et le grand public seront conviés à cet événement.



Article 8 : Prix à Gagner

Des prix seront remis aux trois premiers gagnants de chaque catégorie.

Niveau universitaire :

Premier prix en langue française, arabe et anglaise : 300\$

Deuxième prix en langue française, arabe et anglaise : 200\$

Troisième prix en langue française, arabe et anglaise : 100\$

Niveau scolaire (classes secondaires) :

Premier prix en langue française, arabe et anglaise : 300\$

Deuxième prix en langue française, arabe et anglaise : 200\$

Troisième prix en langue française, arabe et anglaise : 100\$

De plus, les gagnants et l'ensemble des auteurs publiés recevront un abonnement d'un an au réseau des médiathèques de l'Institut français du Liban (Beyrouth, Deir el Qamar, Jounieh, Zahlé, Saïda, et Tripoli).

Article 9 : Publication des Textes

En participant à ce concours, les participants accordent aux organisateurs et à leurs partenaires le droit non exclusif, mondial, irrévocable et libre de redevances d'utiliser, reproduire, distribuer, publier et afficher les textes soumis à des fins promotionnelles, éducatives et autres, y compris, mais sans s'y limiter, la publication sur les sites web des organisateurs, dans la presse locale. De plus, les meilleurs textes seront regroupés dans un recueil en version papier et en version numérique publié par la Librairie Antoine. Les participants conservent les droits d'auteur sur leurs œuvres (textes), mais acceptent que les organisateurs et leurs partenaires puissent les utiliser conformément aux termes énoncés ci-dessus sans autre consentement ou indemnisation.

Article 10 : Droit à l'image

Les participants acceptent que leurs noms et photos puissent être publiés dans les journaux et sur les réseaux sociaux des organisateurs et des partenaires dans le cadre de la promotion du concours et de ses résultats.

Article 11 : Neutralité politique

Toute lettre contenant des prises de position politiques explicites ou implicites allant à l'encontre du bien-vivre ensemble, essence même du Liban, sera automatiquement exclue du concours. Le concours vise à promouvoir une vision inspirante et constructive de l'avenir du Liban, en évitant toute polarisation politique.



Article 12 : Litiges et différends

La participation au concours implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations.

1. Les participants majeurs (âge > 18 ans) acceptent d'office le règlement du fait de leur participation.
2. Les participants mineurs (âge < 18 ans) doivent impérativement soumettre, avec leurs œuvres, l'autorisation de participation au concours signée par les parents ou tuteur légal (Annexe 1).

Si la condition 2 n'est pas remplie, les œuvres ne peuvent être reçues.

Article 13 : Calendrier

- Lancement de la nouvelle édition : Février 2025.
- Date limite de soumission des lettres : 30 avril 2025.
- Remise des prix: 31 mai 2025.
- Présentation du recueil publié : Festival du livre 2025.

Ce règlement est applicable à l'édition 2025 du concours "Rêver le Liban". Les participants sont invités à suivre les mises à jour sur le site web www.reverleliban.com et les réseaux sociaux du concours pour plus d'informations.



Annexe 1 : Autorisation parentale de participation au concours 2025

« Rêver le Liban » pour les participants de moins de 18 ans

« *Liban 2050 : lettre à ma famille à l'étranger* »

Je soussigné(e), [Nom du parent/tuteur légal], agissant en tant que tuteur légal de [Nom du participant], né(e) le [Date de naissance du participant], autorise la participation de mon enfant au concours d'écriture organisé par la Banque BEMO conformément aux termes du règlement établi pour ledit concours.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours, y compris toutes les conditions, critères d'éligibilité, et les droits liés à la participation. J'approuve les termes énoncés dans le règlement, et je consens à ce que mon enfant participe au concours en conformité avec ces règles.

Je comprends que cette autorisation est nécessaire pour permettre à mon enfant de participer pleinement au concours, y compris la possibilité d'être identifié(e) visuellement dans le cadre de la promotion de l'événement.

Fait à [Lieu], le [Date]

Signature du parent/tuteur légal avec mention « Bon pour accord »:

Nom du parent/tuteur légal : _____

Coordonnées du parent/tuteur légal :

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Nom de l'élève : _____